FNEC FP FORCE OUVRIERE

Fédération Nationale de l'Enseignement,
de la Culture et de la Formation professionnelle

Sections de l'académie d'Aix – Marseille

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fédération FO de l'Enseignement ne participera pas aux « Assises académiques des rythmes scolaires » et dénonce une parodie de débat !

Dans un courrier daté du 12 novembre 2010, Monsieur de Gaudemar, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, a invité la FNEC-FP Force Ouvrière à participer à ses « ***Assises académiques des rythmes scolaires*** » le mercredi 1er décembre 2010 à Marseille.

Monsieur le Recteur nous ayant proposé de « *faire entendre [nos] points de vue et propositions* » nous nous sommes inscrits pour exposer nos positions.

C'est avec stupéfaction que nous avons pris connaissance du « *programme détaillé de la manifestation* » qui accompagnait l'enregistrement de notre inscription !
En effet, sur les **15 intervenants** annoncés, **un seul et unique représentant syndical a droit de cité** : le représentant de la FSU !
N'en déplaise à Monsieur le Recteur **nous ne sommes pas encore sous le régime du syndicat unique, prôné par les accords de Bercy**, Force Ouvrière a un point de vue, le fait et le fera connaître !

Par ailleurs, **en moins de 3h**, Monsieur le Recteur permettra à 15 intervenants de s'exprimer, ouvrira 3 « *débats avec la salle* » permettant 3 « *recueils de propositions* », sans oublier **une « *synthèse des propositions* » présentée en 5 minutes** par 2 Inspecteurs d'Académie de 17h15 à 17h20 (!) , heure à laquelle il clôturera ses Assises académiques… qui, nous écrit-il, « *revêtent un enjeu capital pour l'avenir de notre école* » !
Si les problèmes posés n'étaient pas aussi graves pour le devenir de l'Ecole publique, ses élèves et ses maîtres, on pourrait pour le moins sourire devant une telle évidente parodie de débat !

La Fédération FO de l'Enseignement ne cautionnera pas par sa présence ces Assises ni leurs conclusions… Dès le 6 octobre, lors de son audition par le comité national de pilotage, la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière attirait l'attention du comité « *sur les risques à vouloir à toute force obtenir un résultat prédéfini. Cela entacherait les conclusions de la conférence*. »
A l'évidence, le programme de ces « *Assises académiques des rythmes scolaires* » confirme nos craintes !

Pour Force Ouvrière, **l'alourdissement de la journée et de la semaine des élèves comme des enseignants a des origines clairement identifiées** :

- **les suppressions de postes** auxquelles doivent s'ajouter les **16 000 annoncées pour la rentrée 2011** qui augmentent les effectifs par classe, réduisent les possibilités de remplacement…
- **la suppression du samedi matin** qui a encore réduit de 2 heures hebdomadaires la semaine de classe de tous les élèves du primaire et instauré, pour tous les élèves en difficulté, **des journées à rallonge** avec les heures d' « *aide personnalisée* » menaçant l'existence des enseignants spécialisés des Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté (RASED),

- la réduction des vacances scolaires de printemps et d'été pour les élèves de Cours Moyen en difficulté avec l'instauration des « *stages de remise à niveau* » ;
- le non respect du rythme **7 semaines de classe / 2 semaines de vacances** en particulier au premier trimestre….

Et **comment ne pas faire le lien entre ce « débat » sur les rythmes scolaires**, subitement, à peine deux ans après les décrets Darcos imposant sans le moindre débat la semaine à 4 jours, l'aide personnalisée et les stages de remise à niveau**… et le rapport REISS** commandé par le Premier ministre **qui s'inscrit dans le cadre de la « *réforme territoriale et de la stratégie de Lisbonne* » et prône d'avancer dans la voie de l'autonomie des écoles et collèges**, c'est à dire l'éclatement-dislocation de l'Ecole républicaine en une multitude d'écoles gérées au plan local, c'est à dire à géométrie variable selon le « territoire », placées sous la tutelle directe des collectivités territoriales ?

L'autonomie des établissements, c'est la destruction du caractère républicain de l'Ecole fondé sur son cadre national et laïque, le statut de fonctionnaire d'Etat des personnels et sur des programmes et diplômes nationaux.

C'est pourquoi Force Ouvrière revendique le maintien

- **du cadre national et laïque de l'Ecole publique,**
- **de la définition au plan national des obligations de service des enseignants, dans le respect de leurs statuts respectifs,**
- **d'une organisation des rythmes scolaires fixée au niveau national et garantissant le rythme 7 semaines de classe / 2 semaines de vacances et le maintien des congés d'été.**

Le 30 novembre 2010

Pour tout contact :

Coordination académique et 84 :	Chantal FASSIE	06 08 55 12 14
13 :	Martine DUPUY	06 20 76 11 87
04 et 05	Patrick BUS	06 76 13 45 57